

Commission HU restreinte du 8 décembre 2025

Date : 8 décembre 2025

Rédacteur : Anaïs MARCOUILLER

Présents : Pr Jean-Christophe FRICAIN, Pr Bruno ELLA N'GUEMA, Dr Yves DELBOS, Dr Julia ESTIVALS, Dr François de BRONDEAU, Dr Elise ARRIVE, Dr Rawen SMIRANI, Pr Mathilde FENELON, Dr Noëlie THEBAUD, Dr François ROUZE L'ALZIT, Dr Jean-Christophe COUTANT, Pr Elsa GAROT, Dr Pierre-Hadrien DECAUP, Dr Hélène FRON CHABOUIIS,

Excusés, Absents : Dr Olivia KEROUREDAN, Pr Sylvain CATROS

Informations générales

Monsieur Fricain informe les membres de la commission que les doyens ont signé la convention qui unit l'Université et le CHU. Cette convention marchait autrefois sur des avenants.

Le comité d'orientation stratégique dont le sujet principal était le positionnement des structures d'enseignements paramédical intéresse l'Université et le CHU. Cela sera sûrement installé à Pellegrin.

Il indique qu'il va y avoir une augmentation de presque 40% des étudiants en clinique l'an prochain. Il va falloir anticiper et faire une proposition à la prochaine commission HU de février. Madame Garot explique avoir prévu de se réunir dès janvier pour travailler sur des plannings.

Monsieur Fricain rappelle l'objectif que les étudiants de Poitiers repartent le plus vite possible pour alléger les sites. L'idée serait qu'ils partent en 5A sur Poitiers.

Monsieur Delbos explique que pour la rentrée prochaine ils devraient pouvoir être 30 au maximum. L'autre projet est l'autonomie complète de Poitiers mais cela n'est pas fait pour le moment.

Monsieur Fricain indique qu'il va y avoir une réunion au premier trimestre de 2026 avec l'ARS. Il a été acté de recruter des postes PAST (uniquement universitaire) qui devront faire 86h à l'Université par an. L'avantage c'est que cela ne passe pas devant les CNU, c'est en interne.

Monsieur Delbos explique qu'il est en projet d'envoyer les étudiants de 4A sur Poitiers, toutefois cela ne sera possible que s'il y a une salle technique. Tout dépend du matériel technique qu'ils auront sur place, ainsi que l'encadrement.

Monsieur Fricain indique qu'il faut qu'il y ait également une volonté politique de l'Université et du DG du CHU de Poitiers.

Monsieur Ella indique que sur le plan hospitalier il y a un changement de Directeur référent en Janvier, Madame Carletta remplace Monsieur Thomas. Elle a participé à la création du service Odontologie de Clermont-Ferrand et est directrice de soin.

Avec la nouvelle direction du CHU, il y a un projet de soirée partenaires le 25 mars 2026 à 19h. Ce sera un moment avec les praticiens de la Région pour parler de ce qui est fait au CHU. L'idée est de choisir des thématiques intéressantes pour les praticiens. C'est très important pour la visibilité HU avec des correspondants extérieurs.

L'assemblée générale du Pôle aura lieu le 20 janvier 2026. Il ne faut pas que les choses prennent du retard car cela sera en notre défaveur. Le rendu sera fait ce jour-là.

Actuellement il n'y a pas de retour de la cadre administrative qui est en arrêt prolongé. Cela est handicapant pour les demandes de PH. On espère que d'ici la fin de semaine quelqu'un sera délégué.

La Direction des affaires médicales est en train de réformer la méthodologie de travail vis-à-vis des Pôles. Ils sont sur un contrat de pôle délégation de gestion où toutes les commandes seront réglées par la Direction des achats. Le Pôle va se voir déléguer certaines responsabilités dont la gestion de l'enveloppe formation. Il faudra que quelqu'un prenne cette responsabilité et gère toutes les demandes de formations faites, et en fonction de l'enveloppe les valider. L'enveloppe est au prorata des enseignants, et il y aura 5000€ de budget propre au Pôle.

Monsieur Fricain rappelle qu'aura lieu Vendredi 23 janvier 2026 à 18h la cérémonie de remise des diplômes de l'UFR. De plus, le Jeudi 29 janvier 2026 à 18h se tiendra l'Assemblée générale de l'UFR.

Validation du compte rendu du 16 juin 2025

Monsieur Fricain soumet la validation du compte rendu du 16 juin 2025 aux membres de la commission HU, qui l'approuvent à l'unanimité.

Echange sur la période et le format du déménagement NPO

Monsieur Fricain indique que le déménagement est prévu pour juillet avec un déménagement séquentiel par service en commençant par la Chirurgie orale ou l'ODF puis MBD.

Madame Garot explique que la problématique résidera sur le personnel paramédical, ce qui amène l'intérêt de partir tous en même temps du site de Pellegrin.

Monsieur Ella indique qu'il ne sera pas possible de déménager par site en raison de l'organisation électrique. Le mieux serait par service en laissant le service le plus important déménager en dernier. Le personnel paramédical est censé être polyvalent. Il faut se mettre d'accord sur le format et présenter le projet aux cadres.

Monsieur Decaup suggère d'anticiper leurs questionnements. Il y a trois services et déjà des soucis d'organisation. Il va falloir trouver un moyen de diviser le personnel dans les 4 sites le temps du déménagement.

Monsieur Ella imagine déplacer la MBD de Pellegrin en même temps que la Chirurgie orale et l'ODF. Puis ensuite déplacer le reste de la MBD. Sur les effectifs PNM rien n'est arrêté par les RH, il y aura peut-être plusieurs agents supplémentaires.

Monsieur Fricain s'accorde pour déménager la MBD de Pellegrin, la Chirurgie orale et l'ODF dans un premier temps. Ensuite déménager la MBD de Saint-André et Xavier Arnozan en dernier.

Sur le Volet ventilation des étudiants :

Madame Arrivé se questionne sur le nombre de fauteuils par étudiant.

Monsieur Ella explique qu'il doit y avoir un état des lieux des PH qui veulent avoir un fauteuil. Quant au type de binômes ce sera d'autres réflexions.

Monsieur Fricain rappelle qu'il est important de trancher sur l'organisation en binômes ou trinômes avant la fin du printemps. Il invite les chefs de services à réfléchir pour avoir une position claire en début d'été. Il faut également réfléchir sur l'organisation de la semaine des étudiants avec une répartition matin/après-midi ou début/fin de semaine.

Monsieur De Brondeau souhaite savoir ce qu'il en est dans les autres Universités.

Monsieur Ella explique que toutes les situations existent.

Monsieur Fricain indique que certaines Universités fonctionnent en discipline, en fonction du nombre de sites ou de fauteuils.

Monsieur De Brondeau engage une réflexion pour l'ODF avec un changement pour l'occupation des fauteuils hospitaliers. L'enseignement pourrait devenir entièrement hospitalier avec des capsules d'enseignements. La difficulté qui se présente est que les étudiants viennent souvent de facultés différentes et n'ont pas la même formation.

Monsieur Fricain explique que dans les facultés où ils arrivent à faire 5 vacations, ils débutent les cours à 8H. Cela demande de l'investissement. Il rappelle qu'il a demandé aux chefs de services de réfléchir à l'organisation, et s'il est possible de caser 5 vacations on le fera.

Monsieur Delbos indique qu'il faudra prévoir un aménagement du temps universitaire en fonction du nombre de vacations.

Point sur le rapport mission nouveau pôle / UFR Odonto

Point reporté à la réunion du mois de Février

Monsieur Fricain remercie les membres de la commission HU pour leur présence.
La séance est levée à 15h.